

Le **LYNX** en France



Depuis plus de 40 ans, le plus grand félin d'Europe, le Lynx boréal (*Lynx lynx*), arpente à nouveau les massifs forestiers de l'Est de la France.

Le lynx boréal est une des quatre espèces du genre *Lynx*. Une autre est présente en Europe : le lynx pardelle (*Lynx pardinus*) en péninsule ibérique, c'est le félin le plus menacé au monde. Les deux autres espèces vivent en Amérique du Nord : le lynx roux (*Lynx rufus*) et le lynx du Canada (*Lynx canadensis*).

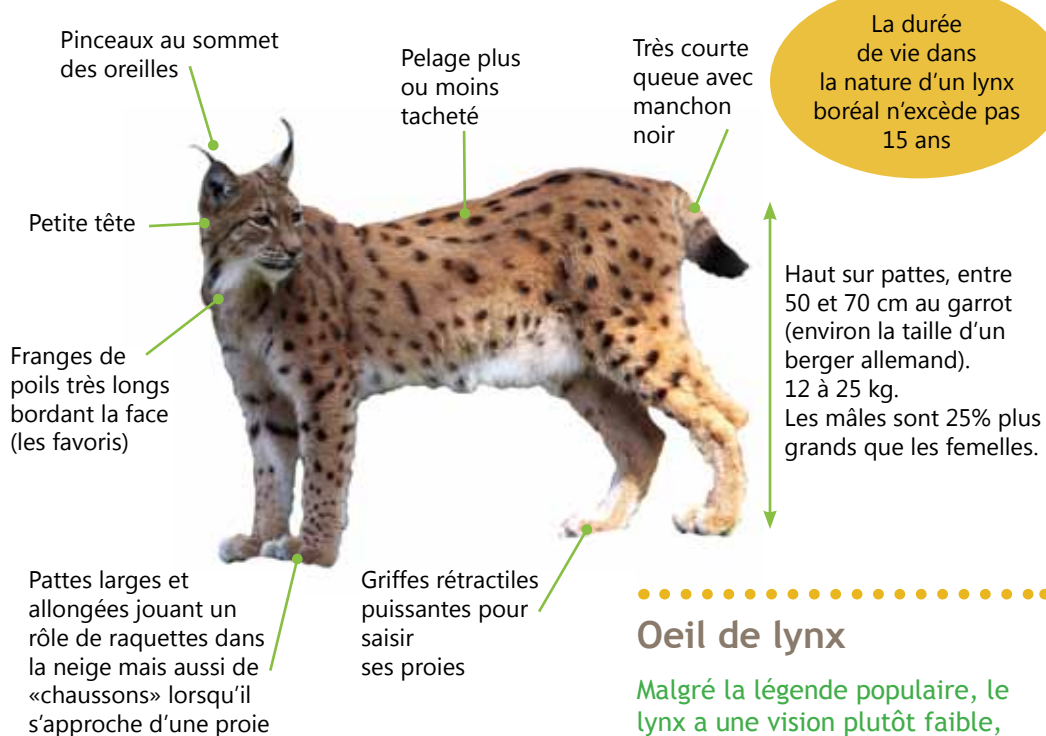
Le lynx boréal est présent dans toute l'Eurasie. Les noyaux de populations d'Europe occidentale (Allemagne, Autriche, France, Italie, Slovénie, Suisse) sont issus de réintroductions, après la disparition de l'espèce dans ces pays entre le XVIIème et le XXème siècle.

Le lynx boréal fait partie intégrante de la faune autochtone française. Alors que l'ours et le loup occupent régulièrement le devant de la scène nationale, le lynx se fait oublier. Malgré un impact limité sur les activités humaines, des signes de mécontentement sont parfois observés au niveau local. Après une arrivée au début des années 1970, surtout contestée par les chasseurs, la cohabitation avec les éleveurs de l'Ain et du Jura sera difficile à la fin des années 1980.

Cette plaquette, adressée au grand public comme aux personnes qui fréquentent le territoire du lynx boréal, est destinée à mieux faire connaître cette espèce et à rétablir quelques vérités, afin de permettre à ce félin de poursuivre la colonisation des forêts françaises.



VIE ET BIOLOGIE



Oeil de lynx

Malgré la légende populaire, le lynx a une vision plutôt faible, inférieure à celle de l'homme. Son ouïe est excellente.

Habitat et domaine vital

Le lynx boréal est avant tout un animal forestier, qui s'adapte à tous les types de peuplements boisés.

Surtout présent dans les forêts de montagne, le lynx occupe aussi (en très faible nombre actuellement) des régions forestières de basse altitude, comme les collines de Haute-Saône, les premiers contreforts de la plaine de la Bresse ou les plateaux du nord du Var.

Son domaine vital peut aller de 100 à 400 km². Il l'occupera par portion au cours

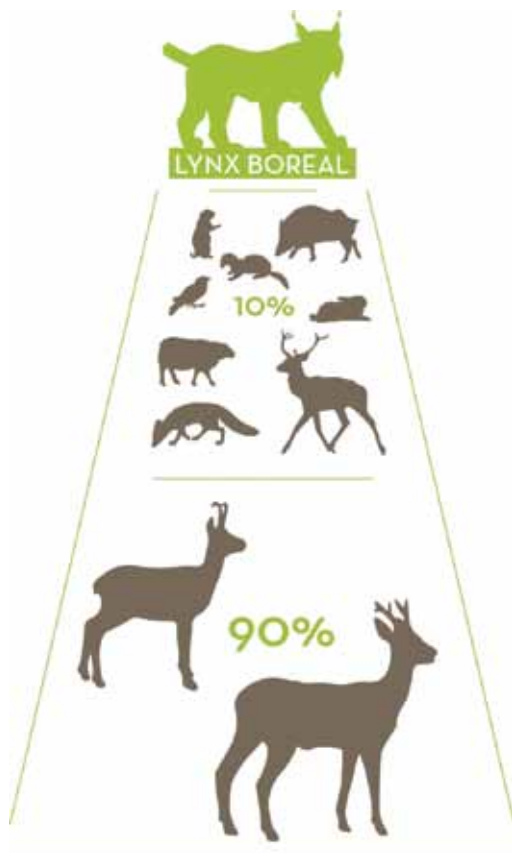
du temps, exploitant pour la chasse ou l'élevage des jeunes, tantôt une zone tantôt l'autre.

Le territoire est défendu contre les congénères de même sexe. Il est marqué comme «occupé» grâce à deux types de marquages, celui dit «jugal» (par frottement des joues sur des supports tels des souches d'arbres) et celui dit «ano-génital» (par aspersion urinaire sur des substrats tels des troncs d'arbres, des rochers).

Nourriture et techniques de chasse

Le lynx est un **carnivore strict**, c'est-à-dire qu'il ne mange que de la viande, essentiellement à partir des proies qu'il tue lui-même, n'étant que très rarement charognard.

Il pratique ce que l'on appelle la chasse à l'affût et/ou à l'approche. En général, lorsqu'un lynx tue un chevreuil, il va l'exploiter 3 à 5 nuits durant, consommant en priorité les parties charnues (cuisses, épaules), de l'ordre de 1 à 3 kg par jour. On estime qu'un lynx prélève en moyenne 60 ongulés de taille moyenne, du type chevreuil ou chamois, par an sur l'ensemble de son domaine vital.



Comportement envers l'homme

Le lynx n'attaque pas l'homme. Aucun cas d'accident mortel n'a jamais été documenté. Se laissant rarement observer, le lynx passe pour un animal très farouche. En fait, il est juste très discret. Si vous avez la chance d'en apercevoir un jour dans la nature, il y a de très grandes chances pour qu'il ne s'enfuie pas. Sans peur ni agressivité, confiant en son mimétisme, il prend généralement le temps d'observer, d'analyser la situation et de s'en aller tranquillement.



Le lynx boréal est un spécialiste de la chasse aux ongulés de taille moyenne. Le chevreuil et le chamois représentent jusqu'à 90% des proies consommées. Le reste de son régime alimentaire est constitué de jeunes cerfs, de jeunes sangliers, de brebis, mais surtout d'animaux de petite taille, tels que renards, lièvres, marmottes, mustélidés, oiseaux...



A young lynx cub with brown and black spotted fur is perched on a mossy log in a forest. The cub is looking to the right. The background is a blurred forest scene with green grass and trees.

Le taux de mortalité est très important chez les jeunes lynx lorsqu'ils quittent leur mère.

Reproduction

Mâles et femelles ne se rencontrent qu'à l'occasion du rut, qui a lieu entre fin février et mi-avril. C'est à ce moment que l'on peut entendre le lynx feuler, un cri rauque pour attirer un(e) partenaire. Après quelques jours passés ensemble, le mâle s'accouple avec la femelle, puis chacun reprend son existence solitaire.

La femelle recherche ensuite un site isolé : une anfractuosité rocheuse, une grosse souche, un chablis... **Après 10 semaines de gestation, elle y met bas généralement 2 ou 3 petits qu'elle élève seule.**

À l'âge de 9-11 mois, les jeunes lynx se dispersent. Après plusieurs semaines passées sur le domaine vital maternel, il est temps pour eux de trouver le leur. Cette dispersion entraîne un taux de mortalité très important chez les jeunes : malnutrition, maladie ou accident (collisions routières).

Après quelques mois à quelques années d'errance, le jeune individu s'installe sur son domaine vital qu'il conservera à vie. Il s'agit généralement d'un espace vacant ou un nouveau territoire lorsque l'espèce est en phase de colonisation. Il arrive parfois qu'un jeune lynx chasse un vieil individu de son domaine vital pour se l'approprier.

La maturité sexuelle est généralement atteinte après 2 ans pour les femelles et 3 ans pour les mâles, mais certains individus semblent plus précoces que d'autres.

LE LYNX EN FRANCE : DE SA DISPARITION A SON RETOUR



Présence partout en France,
en plaine comme en
montagne. Après le XVe
siècle, cantonnement dans
les massifs montagneux.

Disparition
du Jura
et du massif
Central

Disparition dans les
Alpes (un lynx tué en
1928 dans le Queyras)

XVe siècle

XVIe

XVIIe

XVIIIe

XIXe

XXe

Disparition
des Vosges

Disparition dans les
Pyrénées (1917, dernière
capture authentifiée dans
les Pyrénées-Orientales)

Le retour du lynx

Au début des années 1970, depuis la Suisse toute proche où une vingtaine de lynx a été relâchée, l'espèce fait son retour sur le versant français du Jura.

Dès lors, elle va progressivement coloniser l'ensemble des secteurs forestiers favorables du massif du Jura.

La réintroduction du lynx dans les Vosges françaises débute en 1983. En 10 ans, 21 lynx, provenant en grande partie des Carpates slovaques, ont été relâchés dans les Vosges du Sud.

Seuls une dizaine de de ces lynx ont pu participer réellement à la constitution d'une population car les autres sont morts rapidement ou ont disparu de façon suspecte.

Dans les Alpes occidentales, près d'une quinzaine de lynx ont été lâchés en Suisse de 1970 à 1976.

En France, une première donnée est collectée en Isère en 1976. Par la suite, les premiers indices sérieux de sa présence datent du début des années 1980. Maintenant encore, on ne peut pas affirmer avec certitude si ces lynx sont venus du sud du Jura ou des Alpes suisses.

D'abord uniquement présente dans les Alpes du Nord, l'espèce a colonisé progressivement des territoires vers le sud, jusqu'en Haute-Provence, sans pour autant former une population viable actuellement.



De 1983 à 1993,
21 lynx ont
été relâchés
dans les Vosges
françaises.



La population actuelle

La population française de lynx est constituée de 3 noyaux.

Le noyau vosgien est au bord de l'extinction. En 2018, seuls deux lynx, mâles, ont été repérés. Une intervention rapide de l'Etat par un renforcement de population est indispensable pour sauver ce noyau. Le projet de réintroduction en cours dans le Palatinat allemand est une chance pour les Vosges françaises (plusieurs cas de lynx ayant passé la frontière ont été détectés).

La population la plus importante et la plus active sur le plan démographique se trouve dans **le Jura**. Elle compterait actuellement une centaine d'individus (ONCFS, 2013). Dans le sud du massif, tous les habitats forestiers favorables sont occupés par le

lynx, de la haute chaîne frontalière (à l'est) jusqu'à la plaine de la Bresse (à l'ouest). Plus au nord, le lynx continue de coloniser de nouveaux territoires.

On ne peut pas vraiment parler de noyau en ce qui concerne la présence du lynx dans **les Alpes**. Aucune aire de présence vaste et continue n'est occupée, mais plusieurs « îlots » essentiellement répartis dans les principaux massifs forestiers des Alpes du Nord (Bornes, Bauges, Chartreuse), en connexion avec la population du Jura. Dans les Alpes du Sud, aucun noyau de population n'est installé, seuls quelques individus sont observés de temps à autre. L'effectif, très difficile à estimer, serait compris entre 14 et 22 individus (ONCFS, 2013).

Et dans les autres massifs ?

Dans les Pyrénées, la situation a toujours été très confuse, d'une part concernant l'espèce (lynx boréal ou lynx pardelle) et d'autre part sur sa survie. Certains naturalistes affirment qu'il n'a jamais disparu mais aucun indice de présence concret, aucun cadavre de lynx n'ont été relevés, malgré la présence sur le terrain des correspondants des Réseaux Ours et Loup.

Dans le Massif central, une possible présence temporaire est à confirmer. On peut espérer que les noyaux de population du Jura et du nord des Alpes réussissent à recoloniser le Massif central dans un avenir plus ou moins proche.



Répartition en France (en 2018)

-  Aire de présence régulière
-  Aire de présence très sporadique
(variable d'une année à l'autre)

ALLEMAGNE

Vosges :
Deux individus mâles
détectés en 2018.

SUISSE

Jura :
une centaine
d'individus.

Alpes :
aucun noyau
de population.
Entre 14 et 22
individus.

ITALIE

UN ANIMAL PROTÉGÉ MAIS MENACÉ

Le lynx est une espèce protégée au niveau national et au niveau européen (Directive Habitats).



Les menaces

La population de lynx en France est **très vulnérable** compte tenu de son faible effectif et de sa fragmentation.

Généralement, en plus de la mortalité naturelle, une mortalité d'origine humaine peut devenir préjudiciable à la survie d'une population.



Actuellement, **les collisions routières, autoroutières et ferroviaires** représentent la cause de mortalité la plus connue. Les juvéniles payent un plus lourd tribut que les lynx adultes.



COLLISIONS



Le braconnage est une cause de mortalité importante. Trop régulièrement, des lynx sont ainsi tués par ignorance ou vengeance, principalement dans le Jura et les Vosges.



BRACONNAGE



FRAGMENTATION DES HABITATS

Un problème plus général et plus vaste concerne l'ensemble des populations de lynx boréal d'Europe occidentale. Il s'agit de **la fragmentation des habitats forestiers par des zones urbanisées et leurs routes**. Les possibilités de dispersion donc d'échanges d'individus entre noyaux de population se trouvent réduites voire impossibles.

A terme, ces isollements peuvent entraîner un affaiblissement génétique de la population, d'autant que les noyaux de nos régions sont issus d'opérations de réintroduction, donc d'un faible nombre d'individus fondateurs.

LE LYNX et l'élevage

Le retour du lynx dans notre pays a mis en avant le problème de la prédation sur le cheptel domestique.

Les attaques sur les troupeaux sont enregistrées essentiellement dans le Jura. Le nombre d'attaques, tous massifs confondus, varie aujourd'hui entre 50 et 100 chaque année.

Le lynx n'a pas de préférence alimentaire pour les moutons ou les chèvres. Des lynx vont chasser des proies domestiques, tandis que d'autres y resteront complètement indifférents.

L'utilisation de mesures adéquates (chiens de protection, abris nocturnes, clôtures

électriques) constitue la principale solution pour protéger les troupeaux.

A la demande des syndicats agricoles, les pouvoirs publics ont établi un « **protocole d'élimination de lynx spécialisés** » dans les départements de l'Ain et du Jura. Elle prévoit qu'un félin peut être tué, après 10 attaques par an et dans un même massif forestier, à raison d'un animal par an et par département. L'expérience a montré que ces abattages ne sont efficaces qu'à court terme, puisque les prédatons peuvent reprendre les années suivantes si rien n'a été fait pour modifier les caractéristiques des enclos vulnérables ou si aucune mesure de protection n'a été prise.

Les prédatons du lynx sont concentrées sur des zones de très faible superficie, appelées « foyers », formés essentiellement par la proximité entre la forêt, habitat du lynx, et les prairies pâturées.



LE LYNX et la chasse

La relation entre les chasseurs et le lynx est marquée par une opposition de principe depuis le début des années 1970. Certaines fédérations de chasse vont symboliser ce refus du lynx alors que d'autres, comme celle du Bas-Rhin, vont se positionner en faveur du retour de l'animal. Dans les massifs vosgien et jurassien, l'opposition au lynx repose sur **une crainte infondée d'un impact fort sur les populations d'ongulés sauvages.**

Pour se faire une idée de l'impact réel du félin, une étude réalisée en Suisse dans les années 1990 a montré que la centaine de lynx présents dans le pays prélèverait 6 à 9 % de la population de chevreuil et 2 à 3 % de la population de chamois soit 6 000 ongulés par an.

Dans le même temps, la chasse en tuait 40 000 et les voitures 15 000.



Le lynx s'autorégule

En période de dynamique positive, le lynx va augmenter son aire de répartition mais pas sa densité au sein d'un territoire déjà colonisé. Contrairement aux dires de certains chasseurs, une population de lynx ne « pullulera » jamais !

Il convient de rappeler un principe de base : **une espèce prédatrice ne peut pas mettre en péril la survie des populations de ses proies, auquel cas elle disparaîtrait elle-même.**



PERSPECTIVES

Le lynx boréal est implanté sur toute la façade Est de la France.

Mais à l'échelle européenne, les populations de lynx sont très fragmentées et donc très vulnérables.

Il est nécessaire de **favoriser des échanges d'individus** entre chacun de ces noyaux (Vosges/Palatinat, Jura, Alpes occidentales, Alpes orientales, Balkans...) afin d'optimiser la variabilité génétique de la population et sa survie à long terme.

Pour cela, il est nécessaire de **créer des passages à faune efficaces** au-dessus des voies de communication les plus problématiques (autoroutes, voies rapides). En France, cela

devient crucial au niveau de l'autoroute A4, au col de Saverne (Bas-Rhin), qui relie les Vosges du Nord et les Vosges Moyennes.

Nous devons **veiller au maintien de la protection de l'espèce** que certains cherchent à affaiblir. Une régulation n'est et ne sera jamais à l'ordre du jour, compte tenu de la biologie de l'espèce et de l'état de ses populations.

Enfin, il faut **continuer le travail d'information sur le lynx boréal** pour mieux faire connaître cette espèce et ses impacts réels sur les activités humaines. Ceci permettra sans doute aussi de faire accepter ce beau félin, si mal connu et si passionnant.



Que faire en cas d'observation d'un lynx ou d'un indice de présence ?

Si vous observez un lynx ou un de ses indices de présence (piste, proie, crotte...), informez-en FERUS (contact@ferus.fr) ou l'Observatoire des Carnivores Sauvages (ocs.asso@gmail.com).



Pour en savoir plus

La forêt du lynx, Didier Pépin, 2014
Le lynx boréal, Patrice Raydelet, 2006
Lynx, regards croisés, Laurent Gestin, 2014
Qui veut la peau du lynx ? Pierre Athanaze, 2014
Sur la piste du lynx, Alain Laurent, 2009
Vivre avec le lynx, Jean-Claude Génot, 2006



Crédits photo / graphiques



Sauf mention, toutes les images ont été réalisées en milieu naturel.

Couverture : Emmanuel Rondeau (Jura). En médaillons : Laurent Geslin (relâcher de Vogna / jeune lynx en Suisse).

P2 : L. Geslin (Suisse). **P3** : Roger Isoard (captivité). **P4** : graphique Florian Graf ; chevreuil : E. Rondeau.

P5 : L. Geslin (Suisse). **P6** : E. Rondeau (Jura). **P7** : de h. en b., Jean Lavergne, ONCFS, J. Lavergne.

P8 : L. Geslin (Suisse). **P9** : Olivier Paris (captivité). **P10** : Joël Brunet (Ain).

P11 : Neil Villard (empreintes de lynx) ; graphique : F. Graf.

P12 : E. Rondeau (Ain). **P13** : L. Geslin (Suisse).

P14 : N. Villard (Suisse). **P15** : L. Geslin (Suisse). **P16** : Morgane Bricard (parc animalier de Ste-Croix).

Maquette : Sandrine Andrieux-Rolland (2019).

FERUS (Ours-Loup-Lynx Conservation) est la **première association française** par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique **les défenseurs des grands carnivores** présents dans notre pays.

FERUS a pour buts, en France, notamment dans les massifs frontaliers et en relation avec les pays européens voisins :

- d'articuler et de coordonner toutes actions de recherche, de sensibilisation et d'éducation liées à la présence et à la **réhabilitation du loup, de l'ours et du lynx**,
- de **favoriser la réussite du retour naturel du loup** là où les milieux naturels le permettent,
- de **favoriser le maintien et le renforcement des populations d'ours**,
- de **favoriser le retour et le maintien des populations de lynx**.

FERUS agit **auprès des élus et du gouvernement**. Il **sensibilise les médias et le public** en organisant conférences, animations pédagogiques ou manifestations et **intente des actions en justice** contre des textes et des comportements illégaux pouvant nuire à la conservation de nos grands carnivores.

FERUS propose plusieurs **programmes de bénévolat** :

- *pastoraLoup*, programme de soutien au pastoralisme en zones à loup,
- *Parole d'ours* dans les Pyrénées et *Parole de loup* dans les Alpes, programmes d'information et de communication.
- *Parole de lynx* a débuté en été 2019.

FERUS est agréé au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement par décret ministériel.

FERUS édite une revue trimestrielle **La Gazette des Grands Prédateurs**.

REJOIGNEZ-NOUS !

FERUS,
BP 80 114, 13 718 Allauch cedex
04 91 05 05 46
contact@ferus.org / www.ferus.org

